

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Ardennes



L'UTILITÉ SOCIALE des CENTRES SOCIAUX et ESPACES de VIE SOCIALE pendant la CRISE SANITAIRE

SOMMAIRE

ÉDITO	1
Le PORTRAIT des STRUCTURES de L'AVS	2
Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS	3-6
Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS ADAPTÉS PENDANT la CRISE SANITAIRE	7-9
UN PARTENARIAT EXISTANT et INDISPENSABLE MAINTENU	10
Les MOYENS	11-13
Les FINANCES	14
La PLUS-VALUE des CS et EVS RECONNUE PENDANT la CRISE SANITAIRE	15

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter l'observatoire des structures d'Animation de la Vie Sociale des Ardennes 2020. Cet observatoire met en avant, de manière évidente, l'utilité sociale des centres sociaux (CS) et espaces de vie sociale (EVS) sur les territoires.

Dans un contexte sanitaire inédit, leur rôle a été plus que jamais essentiel en continuant de maintenir le lien social, favoriser la solidarité, apporter une présence de proximité et des réponses adaptées aux besoins et attentes des habitants, en particulier les plus vulnérables.

Cette plaquette permet de rendre visible le travail, l'adaptation permanente et la réactivité des centres sociaux et espaces de vie sociale, renforcés dans une situation sanitaire inédite et bouleversant les habitudes et repères de chacun.

Elle a été élaborée à partir des données qualitatives et quantitatives recueillies dans le cadre de la démarche SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) et complétée par l'enquête sur « l'utilité sociale des CS et EVS pendant la crise sanitaire », animées conjointement par la Caf et la Fédération Ardennaise des Centres Sociaux.

Nous remercions l'ensemble des structures pour leur participation aux enquêtes.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Freddy SEGARD

Président du Conseil d'Administration de la Caf des Ardennes

Marie-Christine GEANT

Présidente de la Fédération ardennaise des centres sociaux

Guillaume MOREL

Directeur de la Caf des Ardennes

Franck MOHIMONT

Délégué fédéral de la Fédération Ardennaise des Centres Sociaux

PORTRAIT des STRUCTURES de l'AVS en 2020

16 centres sociaux
15 en gestion associative
1 en gestion municipale



21
structures d'animation
de la vie sociale

5 espaces
de vie sociale
5 en gestion associative

TERRITOIRE à DOMINANTE

Les CENTRES SOCIAUX



9 centres sociaux
en zone urbaine
dont **5** en QPV*
3 en veille active



7 centres sociaux
en zone rurale
dont **5** en ZRR**

En milieu urbain, les périmètres d'action sont généralement peu étendus et restent ciblés sur 1 ou plusieurs quartiers.

En milieu rural, le centre social rayonne sur les communs alentours, voire sur la communauté de communes.

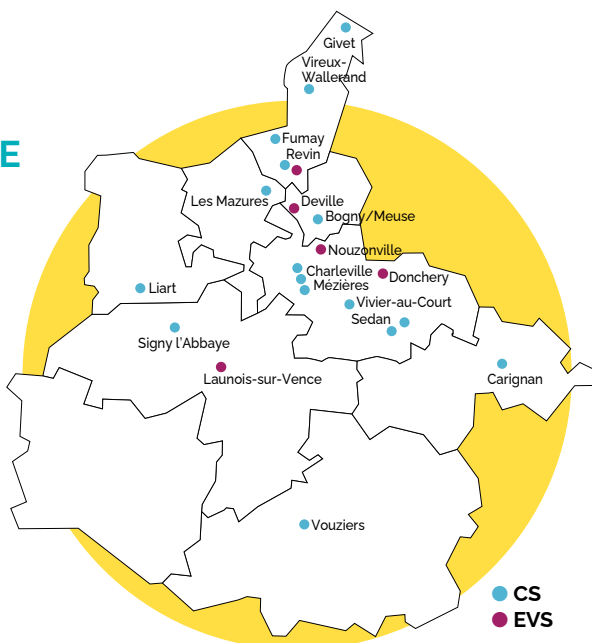
Les ESPACES de VIE SOCIALE



2 EVS
en zone urbaine
dont **1** en veille active



3 EVS
en zone rurale
dont **2** en ZRR et **1** en ZRR



*QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

**ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS

14 centres sociaux et 4 EVS ont répondu à l'enquête SENACS



13 centres sociaux sont fédérés à la Fédération Ardennaise des Centres Sociaux

250 administrateurs impliqués dans les **instances de pilotage** du projet social représentant

4 912 heures annuelles.



226
bénévoles
d'activités



462
salariés



6 393
usagers
réguliers



14 160
usagers
ponctuels



10 230 283 €
de budget cumulé



1 espace de vie sociale fédéré à la Fédération Départementale Familles Rurales

59 administrateurs impliqués dans les **instances de pilotage** du projet social représentant

2 844 heures annuelles.



55
bénévoles
d'activités



21
salariés



1 297
usagers
réguliers



6 950
usagers
ponctuels



1 008 697 €
de budget cumulé

Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale ont fait preuve d'une grande réactivité et d'une adaptation permanente : les équipes ont accompagné les habitants dans leurs fonctions parentales et éducatives, elles ont maintenu le lien avec les habitants (écoute et soutien psychologique), notamment en mobilisant les réseaux sociaux et en augmentant les contacts téléphoniques. Ce qui a permis de faciliter le quotidien des habitants.



**0-3
ans**

12 CS et 1 EVS en direction de la petite enfance (0-3 ans) :

Interventions au travers de dispositifs et de services tels que les haltes-garderies, les multi-accueils, les lieux d'accueil Parents Enfants et dans les espaces de jeux/ludothèques.



**4-10
ans**

**14 CS et 4 EVS
en direction de l'enfance (4-10 ans) :**

Interventions au travers de dispositifs et d'actions tels que les accueils collectifs de mineurs (ACM), les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), les accueils Parents Enfants, les espaces jeux/ludothèques, les séjours vacances.



**11-14
ans**

**14 CS et 4 EVS
en direction des pré-adolescents (11-14 ans) :**

Interventions au travers de dispositifs et d'actions tels que les ACM, activités sportives, activités culturelles, accompagnement de projets à l'initiative des pré-adolescents, accompagnement pour des départs en vacances avec encadrement, le Clas, les animations de quartier/de rue, l'accompagnement numérique, les démarches de préventions santé et des conduites à risques, l'accompagnement à la participation d'événements sur le territoire.

Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS



15-17
ans

14 CS et 4 EVS en direction des adolescents (15-17 ans) :

Interventions au travers de dispositifs et d'actions similaires aux pré-adolescents (cités à la page précédente).

Ils bénéficient également d'un accompagnement individuel, notamment dans le cadre de l'aide à l'insertion professionnelle (orientation, aide au CV, job d'été, stage).



18-25
ans

14 CS et 4 EVS en direction des jeunes adultes (18-25 ans) :

Interventions auprès de jeunes adultes dans l'accès aux droits et à l'information ; les équipes professionnelles travaillent avec eux autour de la cohésion sociale à travers des dispositifs et/ou actions qui visent à une meilleure citoyenneté, la prévention santé/prévention des conduites à risque, l'accompagnement numérique, la mobilité, la parentalité, l'insertion professionnelle/accompagnement individuel, la mobilité et des temps libres.



26-59
ans

14 CS et 4 EVS en direction des adultes (26-59 ans) :

Les équipes professionnelles accompagnent les adultes notamment autour du numérique, mais aussi sur la parentalité, la prévention santé, des temps libres, la cohésion sociale/citoyenneté et implication, la mobilité, l'accès à l'emploi, la prévention des conduites à risques, l'insertion professionnelle, l'illettrisme et accompagnement sociolinguistique.

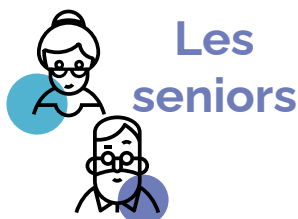


Les
familles

14 CS ont des projets Famille :

Les équipes professionnelles accompagnent les adultes notamment autour du numérique, mais aussi sur la parentalité, la prévention santé, temps libres, la cohésion sociale/citoyenneté et implication, la mobilité, l'accès à l'emploi, la prévention des conduites à risques, l'insertion professionnelle, l'illettrisme et accompagnement sociolinguistique.

Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS



12 CS et 4 EVS ont un projet « BIEN VIEILLIR » :

Les équipes professionnelles accompagnent le développement des liens sociaux en animations collectives, la lutte contre l'isolement social des personnes vieillissantes en accompagnement individuel, la prévention santé, la mobilité et la précarité.



14 CENTRES SOCIAUX et
4 ESPACES de VIE SOCIALE
ont répondu
au questionnaire
« Utilité sociale des CS et EVS
pendant la crise sanitaire »

Les périodes successives de confinement ont été difficiles à vivre, pour un grand nombre d'usagers/habitants : leurs habitudes ont été fortement perturbées. **Les conséquences du manque de relations sociales, d'isolement, voire le sentiment d'abandon se sont rapidement fait sentir.**

Un grand nombre d'usagers ont exprimé régulièrement le besoin de revenir en présentiel au CS/EVS pour participer à des activités, être accompagné (démarches administratives, utilisation d'outils numériques, soutien à la scolarité et parentalité).

Les équipes ont pu constater les **impacts psychologiques** et les **souffrances traversées par les habitants**, en particulier lorsque les mesures sanitaires ont été allégées et ont permis la reprise des activités.

Les usagers, notamment les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, fragilisées par des tensions familiales, sociales, matérielles), ont fait part de leur crainte de contracter le virus, manque de projection, d'envie et perte de confiance en soi.

Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS ADAPTÉS PENDANT la CRISE SANITAIRE

RÉACTIVITÉ

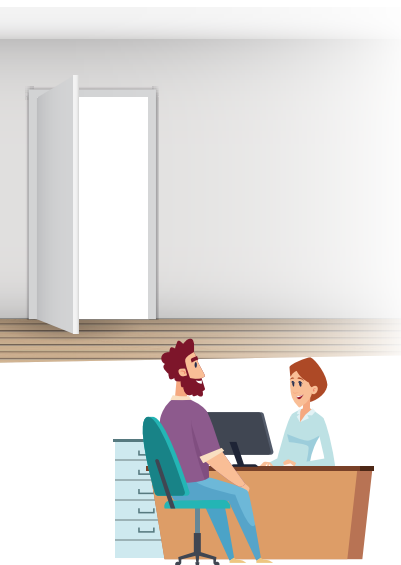
INITIATIVE

ADAPTATION



Des CHANGEMENTS PROFONDS dans l'INTERVENTION QUOTIDIENNE auprès des publics

La PRÉSENCE ACCRUE sur le territoire auprès des habitants



En moyenne, **357.9 heures par semaine** ont été réalisées « **hors les murs** » par les centres sociaux (dans l'espace public, chez les partenaires et habitants). **1 283 familles** environ ont participé à ces activités, ce qui représente 3 911 personnes. Suite à ces activités, **641 personnes environ ont franchi la porte d'un centre social.**

Les EVS ont également mis en place des actions dans l'espace public, réalisé du porte-à-porte et développer des actions sur de nouveaux territoires pendant la crise sanitaire.

Des permanences physiques et des rendez-vous individuels ou familiaux ont été réalisés.

Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS ADAPTÉS PENDANT la CRISE SANITAIRE

Les CS ont majoritairement **mis à disposition gratuitement du matériel** (kit ateliers créatifs, ordinateurs, tablettes, etc.) **et proposé des services en direction des habitants** (portage de produits de première nécessité, impressions de devoirs scolaires, attestations dérogatoires de sortie, etc.). Ils ont tous mené des actions de prévention et d'information autour de la COVID-19 (geste barrière, mesures sanitaires, vaccination).



Le prêt de matériel et la mobilisation des équipes des structures de l'AVS ont permis de lutter contre l'isolement des habitants mais aussi permettre la continuité éducative.

Les CS et EVS ont joué un rôle important dans le soutien à l'usage du numérique. Le confinement a mis en exergue la fracture numérique.

La COMMUNICATION RENFORCÉE

Les centres sociaux et les EVS ont intensifié les contacts téléphoniques, les mails, le temps de présence sur les réseaux sociaux (organisation de visioconférences, de live, publication d'activités régulières etc.) pour maintenir le lien de proximité avec les habitants, les accompagner dans leur vie quotidienne et rester présents sur les territoires.

Le développement de cette communication a favorisé la connaissance et reconnaissance du rôle des structures par les partenaires et les habitants.

4 centres sociaux sont labellisés France Service et **5** centres sociaux sont porteurs d'une Maison de Services Au Public (MSAP).

7 348 personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits.

12 CS ont fait de l'accès aux droits un axe de leur projet social.

5 centres sociaux et 1 espace de vie sociale sont porteurs du dispositif Promeneurs du Net (11 PDN dans les Ardennes).

850,5 heures consacrées en moyenne par semaine.

9 034 personnes touchées.



Des SERVICES et ACTIONS pour TOUS ADAPTÉS PENDANT la CRISE SANITAIRE



De NOUVEAUX BÉNÉVOLES : une envie de s'engager

La crise sanitaire a révélé et favorisé de nombreuses initiatives de solidarité entre voisins et adhérents.

La moitié des CS ardennais ont observé l'engagement spontané de nouveaux bénévoles dans les activités, services et la gouvernance.

Les raisons citées sont : être utile à la société, agir pour les autres, préserver le lien social.

De NOUVEAUX PUBLICS accueillis : une envie de se retrouver

Des familles sur des groupes de parole et sur l'utilisation des outils numériques ; des jeunes dans les ALSH et les Clas ; des seniors en recherche d'écoute, d'échanges et d'activité.

Les actions de solidarité (portage de colis alimentaires et médicaments, courses) ont permis d'accueillir un nouveau public en situation de fragilité (sociale, économique).



Un PARTENARIAT EXISTANT et INDISPENSABLE MAINTENU

Les PARTENAIRES INSTITUTIONNELS et ASSOCIATIFS

L'ACCUEIL des associations

13 centres sociaux ont un partenariat formalisé avec des associations locales.

Ce partenariat peut aller de la mise à disposition de locaux et/ou de services (photocopies) à l'émergence de projets communs.

Le LIEN avec les partenaires

Le partenariat fait partie intégrante du fonctionnement des centres sociaux.

La Caisse d'Allocations Familiales (Caf) des Ardennes, le Conseil Départemental, l'État, les collectivités locales, les intercommunalités, et l'Éducation Nationale sont les principaux partenaires financiers et institutionnels des structures de l'Animation de la Vie Sociale.

Ce partenariat peut être lié à un agrément (Caf), à des conventions de moyens (collectivités) et des dispositifs.

La plupart des CS ont également un partenariat avec le Conseil Régional, la Carsat, l'Ars et des acteurs de l'insertion professionnelle.



Continuité des liens partenariaux dans un contexte où l'ensemble des acteurs étaient eux-mêmes confrontés à cette crise, soumis aux mêmes règles sanitaires et contraints de s'organiser afin de maintenir leur activité.

Maintien de l'accompagnement de qualité et du soutien technique, largement souligné, notamment pour la Caf, la Fédération des Centres Sociaux, le conseil départemental et les services de l'État.

Renforcement des liens avec certains partenaires, notamment avec les collectivités locales, les écoles et collèges.

Maintien des financements et aides spécifiques, permettant aux structures de poursuivre des actions et limiter les impacts sur le budget.



Les MOYENS

Les ÉQUIPES SALARIÉES

Le CENTRE SOCIAL employeur

462 salariés différents
soit **264,22 ETP**
(équivalents temps pleins)

100 salariés en moyenne
sont **en emplois aidés** dans l'année,
ce qui équivaut à **45 ETP**

185 salariés en moyenne
sont **en CDI hors emplois aidés** dans l'année,
ce qui équivaut à **143 ETP**



67 Jeunes en **stage, service civique,**
apprentissage ou **contrat de professionnalisation,**
ce qui équivaut à **40 ETP**

95 formations suivies,
dont plus de **21** qualifiantes

Variation* du nombre de salariés



17 salariés



67 salariés

* Du plus petit au plus grand

Variation* du nombre de salariés



11 ETP



38 ETP

L'ESPACE de VIE SOCIALE employeur



21 salariés différents
soit **11 ETP**

Le nombre de **salariés permanents**
varie de **2 à 8**

Les MOYENS

Les ÉQUIPES BOULEVERSÉES par la crise sanitaire

L'UTILITÉ des professionnels questionnée

Dans ce contexte de crise sanitaire, les structures ont dû se réorganiser en tenant compte des différentes situations de chaque salarié : chômage partiel, dispense d'activité pour garde d'enfants, télétravail (avec l'absence d'outils numériques et/ou la méconnaissance de leur utilisation).



Les changements réguliers des protocoles sanitaires, sans visibilité d'une réouverture sans mesures sanitaires à respecter, ont engendré une lassitude, du stress, de l'anxiété.

Même si de l'épuisement s'est fait ressentir dans les équipes

professionnelles, ces dernières ont inventé de nouvelles modalités d'intervention, d'animation et de mobilisation pour continuer à accompagner les enfants, jeunes, familles et seniors.

Dans l'impossibilité de mener leur travail habituel de terrain auprès des habitants, les professionnels et bénévoles se sont réinterrogés sur le sens des actions menées et l'utilité des structures de l'AVS sur les territoires.

Les nouvelles manières de réfléchir et d'agir avec les habitants vont s'inscrire dans le temps.



Le projet ÉCOUTE et RÉSILIENCE

Les professionnels des structures ont indiqué leurs besoins d'être formés à l'écoute des habitants vivant une situation traumatisante (détresses familiales, psychologiques).



Le projet Écoute et Résilience a été piloté par la Fédération Ardennaise des Centres Sociaux et soutenu financièrement par plusieurs partenaires (Caf, DRJSCS, DDCS) afin de :

- ▶ Améliorer l'accueil et l'écoute des enfants, des jeunes, après cette période de confinement liée à la COVID-19,
- ▶ Apporter des éléments fondamentaux sur l'écoute, auprès des animateurs qui sont en contact avec les publics,
- ▶ Offrir différents supports et techniques qui favorisent l'expression des situations traumatiques, vécues par les habitants et de développer la qualité éducative, dans les différents espaces, accueillant des enfants et des jeunes.

Les BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

Les CENTRES SOCIAUX



226

bénévoles engagés
dans les activités



140

bénévoles
réguliers



86

bénévoles
occasionnels



3 700

Heures de bénévolat
au total

462

bénévoles
ont suivi une
formation en 2020

Le contexte sanitaire a perturbé fortement la participation et implication des bénévoles dans le fonctionnement des structures.

La plupart des bénévoles d'activité ont dû se mettre en retrait : parce qu'ils étaient personne à risques (pour les plus âgés), par manque d'activités ou méconnaissance de l'utilisation des outils numériques. Cette situation a été très souvent difficile à vivre et engendré de la frustration et un sentiment d'inutilité. Le maintien dans la dynamique de l'engagement a été compliqué à mener.

La mobilisation des administrateurs a été importante : pour soutenir les équipes et les adhérents.

Les ESPACES de VIE SOCIALE



55

bénévoles engagés
dans les activités



31

bénévoles
réguliers



24

bénévoles
occasionnels

1 034

Heures de bénévolat
au total

Les FINANCES

Les CENTRES SOCIAUX

10 230 283 €

budget cumulé

des 14 structures ayant participé
à l'enquête SENACS



313 074 €

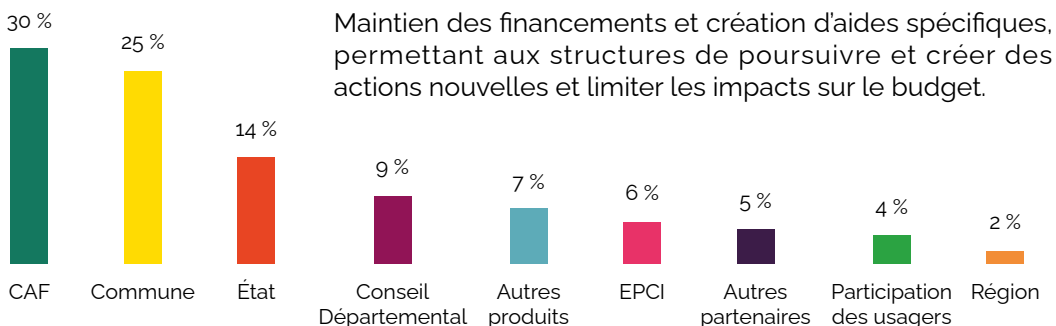
+ petit budget



1 320 848 €

+ grand budget

Répartition des budgets par financeurs



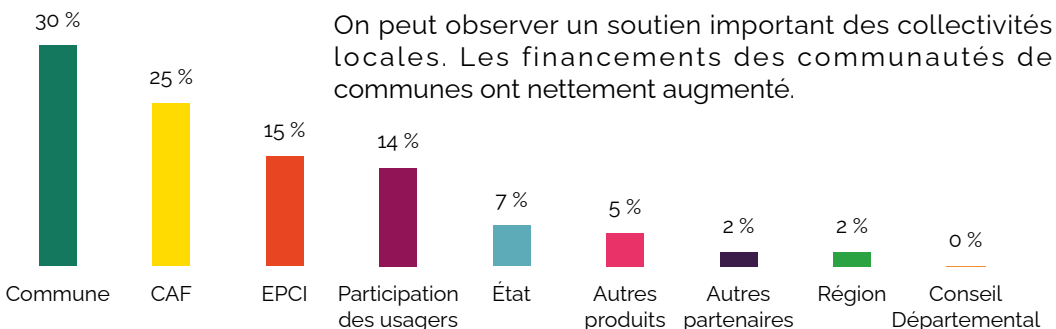
Les ESPACES de VIE SOCIALE



Les budgets varient de **97 194 €** à **376 899 €**

Le budget cumulé des EVS est en hausse.

Répartition des budgets par financeurs



La PLUS-VALUE des CENTRES SOCIAUX et ESPACES de VIE SOCIALE

RECONNUE PENDANT la CRISE SANITAIRE

L'utilité sociale des centres sociaux et espaces de vie sociale a été reconnue par tous pendant cette crise sanitaire.

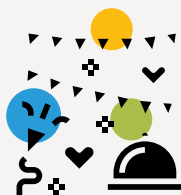
La plus-value des structures sur les territoires pendant cette période a été de renforcer et maintenir le lien social, d'être disponibles pour les habitants, dont les plus fragiles et isolés, de susciter et d'organiser la solidarité.

Elles sont restées présentes et actives tout au long de la crise et ont exploité tous les moyens de communication possibles.

Leur mission fondamentale d'être un équipement de proximité ouvert et au service de toute la population, a pris tout son sens.

La proximité sur les territoires, la capacité des équipes professionnelles et des bénévoles à s'adapter et être réactifs ont permis de connaître, répondre au mieux aux besoins des habitants et de les accompagner dans leur vie quotidienne (démarches administratives, accès aux droits, utilisation des outils numériques, soutien à la parentalité, à la scolarité, activités éducatives et de loisirs...).

Les partenariats se sont renforcés et ont permis de mettre en place des actions innovantes dans un contexte inédit.



Projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. Elle couvre l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau Caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leur sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.senacs.fr

CONTACTS

CAF des Ardennes

Marie-Hélène BELLONI

03 24 56 85 06

marie-helene.belloni-pierquin@cafcharleville.caf.fr

Fédération Ardennaise des Centres Sociaux

Astrid RENARD

03 24 57 59 02

astrid.renard-fd@orange.fr

COORDONNÉES des STRUCTURES ayant PARTICIPÉ aux ENQUÊTES

Les CENTRES SOCIAUX

L'ALLIANCE

2 rue Jean Jaurès - 08600 GIVET
Tél : 03 24 42 17 95

LE LIEN

Rue du Ridoux - 08320 VIREUX-WALLERAND
Tél : 03 24 40 10 59

AMEL

5 rue de l'Église - 08500 LES MAZURES
Tél : 03 24 40 19 93

FJEPES - LA PASSERELLE

15 rue du Champ de Foire - 08400 VOUZIERS
Tél : 03 24 30 99 61

AYMON LIRE

38 rue Victor Hugo Apt 4
BP 10 - 08120 BOGNY sur MEUSE
Tél : 03 24 33 22 67

LA MAISON DE LA THIÉRACHE

7 Place de la Mairie - 08290 LIART
Tél : 03 24 54 48 33

OUEST AVENUE

75 avenue de la Marne - 08200 SEDAN
Tél : 03 24 53 73 24

VICTOR HUGO

42 rue Gouverneur - 08440 VIVIER AU COURT
Tél : 03 24 52 74 43

FUMAY CHARNOIS ANIMATION

Rue Francis de Pressencé - BP 35
08170 FUMAY
Tél : 03 24 41 05 07

MÉDIATHÈQUE CENTRE SOCIAL

YVES COPPENS
Rue de Thin - 08460 SIGNY L'ABBAYE
Tél : 03 24 56 93 02

ANDRÉ DHÔTEL

88 rue Albert Poulain - BP 372
08106 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex
Tél : 03 24 33 13 85

SOCIAL ANIMATION - RONDE COUTURE

9 Bis rue des Mésanges
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél : 03 24 58 17 74

MANCHESTER

26 rue Jules Raulin
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél : 03 24 57 41 93

ESCAL EN YVOIS

19 rue des Écoles - 08110 CARIGNAN
Tél : 03 24 27 28 07

LE LAC

Avenue Kennedy - 08200 SEDAN
Tél : 03 24 27 08 08

ESPACE de VIE SOCIALE

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE DEVILLE-LAIFOUR

265 rue Clément Pierlot - 08800 DEVILLE
Tél : 03 24 32 20 60

EC-CO MAISON DE L'ENFANT

18 rue Jean Jaurès - 08350 DONCHERY
Tél : 03 24 26 15 93

AREL (Association d'Éducation et de Loisirs)

64 rue Jean Macé - 08500 REVIN
Tél : 03 24 40 20 91

OACP (Office Animation des Crêtes Pré ardennaises)

Rue Cécilia Gazanières
08430 LAUNOIS SUR VENCE
Tél : 03 24 35 34 33

PROJET



SENACS – SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr



Caligraf!k

Conception graphique et Réalisation
06 76 72 15 44 | studio@caligrafik.com